

Bloc 1 : Construire un projet de maintenance industrielle et tertiaire			
REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A1. Analyse des besoins en maintenance industrielle et tertiaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse des données de l'activité de maintenance - Formulation de la problématique, des enjeux et des objectifs à atteindre - Définition des moyens à allouer (ressources humaines, matérielles, financières...) - Rédaction du cahier des charges - Sélection des méthodes et outils de déploiement du projet 	<p>C1.1.1 Analyser les données d'activité de maintenance industrielle et tertiaire dans l'entreprise, en tenant compte du secteur d'activités considéré, en exploitant la documentation de maintenance de l'entreprise et en réalisant des observations sur le terrain, afin d'évaluer les enjeux liés à la maintenance des équipements et des sites</p>	<p>Mise en situation Epreuve écrite de groupe (réalisation d'un rapport) et orale individuelle (présentation orale)</p> <p>Sur la base d'une mise en situation illustrant une problématique de maintenance industrielle ou tertiaire d'une entreprise donneuse d'ordre ou prestataires de services - de toute taille (PME, PMI, grands groupes, maintenance...) - les candidats, par groupe de 5 personnes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rédigent un rapport, sur la base de l'étude de cas, présentant la méthodologie retenue pour le projet de maintenance ainsi que le plan stratégique - présentent individuellement le rapport lors d'une soutenance orale. 	<p>Critères C1.1.1</p> <p>L'analyse du contexte tient compte des spécificités du secteur d'activités considéré (réglementation et normes en matière de sécurité, d'hygiène, d'environnement...). L'analyse se base sur trois méthodes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la documentation de l'entreprise : <ul style="list-style-type: none"> o L'historique de gestion de la maintenance des équipements o Les indicateurs techniques et économiques de fonctionnement des équipements - des observations terrain (services maintenance, production...) afin d'établir une première expertise sur <ul style="list-style-type: none"> o Le fonctionnement des équipements, o Le taux de pannes o Les flux (produits et informations)

	<p>C1.1.2 Rédiger le cahier des charges du projet de maintenance industrielle et tertiaire, en définissant la problématique (stratégie, fiabilité, économique...) et en identifiant les objectifs et livrables à atteindre, afin de délimiter le périmètre du projet</p>	<p>La documentation fournie comprend une description précise de l'installation ou de l'opération dont des documents techniques (notices, plans, schémas), des fiches d'intervention, un plan de maintenance préventive, des rapports de maintenance, des comptes rendus d'audits et plans d'actions correspondants antérieurs ainsi que des documents relatifs à des événements survenus dans d'autres installations.</p> <p>Le rapport analyse les données d'activité de l'entreprise concernant la maintenance (C1.1.1), rédige le cahier des charges avec la problématique et les objectifs et livrables visés (C1.1.2), propose une méthodologie de pilotage de projet (C1.1.3) et un plan d'organisation avec la planification du projet (C1.2.1).</p> <p>La soutenance vise à présenter les résultats du rapport de manière individuelle (cahier des charges et plan d'organisation) devant le Jury</p>	<p>- des études et analyses complémentaires pour clarifier les besoins sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ les flux pour comprendre la capacité réelle de production, ○ la consommation énergétique des équipements de production et des installations, ○ les causes et de la répétitivité des pannes. <p>Critères C1.1.2</p> <p>A partir de l'analyse de contexte du projet de maintenance industrielle et tertiaire réalisée, la problématique (stratégie, fiabilité, économique...) est identifiée ainsi que les objectifs et les livrables. Les objectifs répondant à la problématique sont décrits : mise en place d'une politique et stratégie de maintenance curative/préventive/prévisionnelle, étude de fiabilité maintenabilité disponibilité sécurité (FMDS), étude économique (externalisation des activités, gestion des stocks, contrats de maintenance...), démarche RSE...)...</p>
--	--	---	--

<p>A2. Structuration du projet de maintenance</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification des activités de maintenance - Choix des méthodes de maintenance au niveau stratégique 	<p>C1.1.3 Sélectionner les outils et les méthodes et techniques d'ingénierie de maintenance du projet de maintenance industrielle et tertiaire, en tenant compte du secteur d'activités considéré et de la problématique identifiée, afin de répondre aux objectifs du cahier des charges de manière adaptée</p> <p>C1.2.1 Planifier les différentes étapes du projet de maintenance industrielle et tertiaire, en utilisant des outils et méthodes de planification et de gestion de projet, afin de construire un plan stratégique des activités de maintenance</p>	<p>d'évaluation et à répondre aux questions posées (C1.2.2). Ce travail collectif reflète la situation réelle professionnelle du Manager de la Maintenance qui dans le cadre de la construction de projet de maintenance, travaille en équipe.</p> <p>La durée de la soutenance est de 30 mn dont 15 mn de présentation et 15 mn d'échange avec le jury d'évaluation sur le dossier et toutes questions relatives aux compétences visées par l'évaluation. Le jury d'évaluation est placé en situation de chef d'exploitation.</p> <p>La grille d'évaluation de l'épreuve vise à évaluer le niveau d'acquisition de chacune des compétences des activités du Bloc 1.</p>	<p>La nature des livrables est définie dans un cahier des charges. Elle est quantifiée et adaptée aux objectifs et contraintes du projet.</p> <p>Critères C1.1.3 Les outils sélectionnés pour réaliser le projet de maintenance industrielle et tertiaire (AMDEC, arbre de défaillance, analyse fonctionnelle, OMF...) sont adaptés selon :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la nature du projet et la problématique identifiée ; - le contexte (secteur considéré, taille de l'entreprise, contraintes financières, matérielles, humaines...); - les objectifs à atteindre. <p>Critères C1.2.1 Le projet de maintenance est décliné en activités. Un plan d'organisation est élaboré avec une planification prévue de manière pertinente (ordre chronologique des étapes...) et la définition de délais et des</p>
---	---	--	--

<ul style="list-style-type: none"> - Planification et organisation des activités de maintenance au niveau stratégique - Communication du projet auprès des parties prenantes 	<p>C1.2.2 Communiquer sur le projet avec les interlocuteurs du domaine de la maintenance industrielle et tertiaire, en présentant une feuille de route de synthèse du projet (mission, objectifs, livrables, planning...), afin de déployer le projet de maintenance de manière optimale</p>		<p>ressources à prévoir (humaines, techniques et économiques...).</p> <p>Les outils et méthodes de planification de projet sont utilisés.</p> <p>Critères C1.2.2</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le contenu du cahier des charges et du plan d'organisation réalisés (objectifs, activités, délais, ressources...) est synthétisé et présenté de manière claire et structurée dans une feuille de route. - Des réponses argumentées sont apportées aux questions posées. - Un vocabulaire précis et professionnel est utilisé. La feuille de route doit être compréhensible par tous types d'interlocuteur (direction, département, équipes...).
--	--	--	--

Bloc 2 : Mettre en œuvre la sûreté de fonctionnement et la disponibilité d'un système complexe (ou partie)			
REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A1. Analyse du fonctionnement des équipements de production</p> <p>- Analyse fonctionnelle externe et interne du fonctionnement des équipements</p>	<p>C2.1.1 Réaliser une analyse fonctionnelle externe et interne du fonctionnement du système de production (ou partie), en respectant les contraintes environnementales du milieu du projet et les exigences de fiabilité, maintenabilité, disponibilité et de sécurité des équipements et du site, afin de déterminer la ou les fonctions requise(s) sur les équipements</p>	<p>Etude de cas Epreuve écrite individuelle</p> <p>Sur la base d'une étude de cas illustrant une problématique de maintenance industrielle ou tertiaire d'une entreprise donneuse d'ordre ou prestataires de services - de toute taille (PME, PMI, grands groupes, maintenance...) - le candidat rédige une étude de sûreté de fonctionnement complète.</p> <p>La documentation fournie comprend une description précise de l'installation ou de l'opération dont des documents techniques (notices, plans, schémas), des fiches d'intervention, un plan de maintenance préventive, des rapports de maintenance, des</p>	<p>Critères C2.1.1</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'ensemble des fonctions requises sur le système de production considéré (ou partie) est identifié, formalisé et caractérisé sur l'ensemble du cycle de vie des équipements. - L'analyse est formalisée dans un tableau de synthèse précisant les niveaux de performance attendues des fonctions. - L'étude est réalisée à partir de données d'entrée en termes d'objectifs de fiabilité, maintenabilité, disponibilité et de sécurité des équipements et du site et à partir des contraintes environnementales du milieu du projet et des exigences du cahier des charges.

<p>A2. Analyse des défaillances des équipements de production</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude qualitative des dysfonctionnements - Etude quantitative des dysfonctionnements 	<p>C2.1.2 Réaliser une analyse interne du fonctionnement du système de production (ou partie), en respectant les contraintes internes du milieu d'intervention et des exigences de fiabilité, maintenabilité, disponibilité et de sécurité des équipements et du site, afin d'évaluer les solutions choisies pour assurer la ou les fonctions requise(s) sur les équipements</p> <p>C2.2.1 Réaliser une étude d'analyse de défaillance qualitative sur les équipements considérés en choisissant les méthodes d'analyse prévisionnelle inductives ou déductives adaptées, afin de recenser et d'anticiper l'ensemble des défaillances qualitatives possibles du système considéré (ou partie)</p>	<p>comptes rendus d'audits et plans d'actions correspondants antérieurs ainsi que des documents relatifs à des évènements survenus dans d'autres installations.</p> <p>L'étude de sureté de fonctionnement comprend l'analyse externe et interne du fonctionnement du système de production (C2.1.1 et C2.1.2), l'analyse interne de défaillance qualitative et quantitative des équipements (C2.2.1 et C2.2.2), une ou des solution(s) d'amélioration de la sûreté de fonctionnement et de la disponibilité d'un système (C2.3.1 et C2.3.2), et une analyse des stocks comprenant la quantification et la qualification des stocks de pièces de rechange (C2.4.1) et la définition du niveau de criticité des pièces (C2.4.2).</p> <p>La grille d'évaluation de l'épreuve vise à évaluer le niveau d'acquisition de chacune des compétences des activités du Bloc 2.</p>	<p>Critères C2.1.2</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les choix de solutions (économiques, de sécurité et de fiabilité) mises en œuvre pour répondre aux fonctions requises du système considéré sont identifiés. - L'analyse est formalisée dans des blocs de diagramme fonctionnel. - L'étude est réalisée à partir de données d'entrée en termes d'objectifs de fiabilité, maintenabilité, disponibilité et de sécurité des équipements et du site. <p>Critères C2.2.1</p> <ul style="list-style-type: none"> - La ou méthodologie(s) d'analyse prévisionnelle inductive(s) ou déductive(s) est(sont) utilisée(s) et adaptée(s) au contexte et aux objectifs de l'étude des défaillances. - Les fonctions du système considéré sont listées de manière exhaustive. - Le niveau considéré dans l'analyse (système, sous système,
--	---	---	--

C2.2.2 Réaliser une étude d'analyse de défaillance quantitative, en quantifiant la probabilité d'occurrence de défaillance d'un équipement, afin de recenser et d'anticiper l'ensemble des défaillances quantitatives possibles du système considéré (ou partie)

éléments...) est adapté en fonction des objectifs du cahier des charges du projet.

Critères C2.2.2

- La ou méthodologie(s) d'analyse des défaillances (méthodes de fiabilité, lois de comportement, analyse de risque...) est(sont) utilisées et adaptée(s) au contexte et aux objectifs de l'étude des défaillances.
- L'ensemble des défaillances possibles des équipements de production est identifié et quantifié (occurrence, criticité, gravité...).
- Selon les défaillances identifiées sur les équipements, le type de maintenance (préventive, corrective, prévisionnelle) est préconisé avec les méthodes et outils associés.

<p>A3. Amélioration continue du fonctionnement des équipements de production</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposition de solutions d'amélioration du système (ou partie) - Validation des solutions d'amélioration 	<p>C2.3.1 Etudier la ou les différente(s) solution(s) d'amélioration de la sûreté de fonctionnement et de la disponibilité d'un système complexe (ou partie), en réalisant des études prévisionnelles et en utilisant des méthodes de calcul de fiabilité des équipements, afin d'atteindre les objectifs souhaités en termes de fiabilité, maintenabilité, disponibilité et de sécurité des équipements de production</p>		<p>Critères C2.3.1</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des études prévisionnelles FMDS sont réalisées pour s'assurer que les objectifs sont bien atteints (fiabilité, maintenabilité, disponibilité et sécurité des biens et des personnes). - Des méthodes de fiabilité des équipements (diagramme de fiabilité, arbre d'évènements...) sont employées. - Les solutions d'amélioration (réparation, remplacement d'équipement et nouvel investissement, externalisation...) de sûreté de fonctionnement et de la disponibilité du système (d'un point de vue sécurité, fiabilité, disponibilité, économique...) sont identifiées et représentées sous forme de données tangibles et explicites.
---	--	--	--

<p>A4. Gestion des stocks des pièces de rechange</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification des problématiques - Gestion des approvisionnements 	<p>C2.3.2 Valider la ou les solution(s) d'amélioration, en utilisant les méthodes d'analyse prévisionnelle de sureté de fonctionnement, afin de vérifier les solutions et l'atteinte des objectifs en termes de fiabilité, maintenabilité, disponibilité et de sécurité des équipements de production</p> <p>C2.4.1 Analyser et évaluer des problématiques de stock des pièces de rechange des équipements considérés, en recensant et en caractérisant les pièces disponibles, afin de mesurer les besoins de disponibilité des pièces</p>		<p>Critères C2.3.2</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des méthodes quantitatives réelles permettant de valider le choix de solution retenu (arbre de défaillance, lois de comportement...) sont utilisées pour répondre aux objectifs du projet de maintenance industriel ou tertiaire. - La solution validée vérifie les objectifs du cahier des charges en matière de fiabilité, maintenabilité, disponibilité et de sécurité des équipements de production. <p>Critères C2.4.1</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les stocks de pièces de rechange sont quantifiés et qualifiés (études de coûts des immobilisations, stock de sécurité...). - La problématique est identifiée (stock dormant, manque de pièces en stock, niveau de sécurité trop faible, difficultés d'approvisionnement, qualité des pièces, lieu de stockage...). - Les objectifs de fiabilité, maintenabilité, disponibilité et de sécurité des équipements et du site sont pris en compte dans l'analyse.
---	--	--	--

	<p>C2.4.2 Analyser les flux et la criticité des pièces de rechange des équipements considérés, en utilisant les méthodes de calcul de gestion de stock, afin d'assurer la disponibilité des pièces et d'optimiser les coûts de stock</p>		<p>Critères C2.4.2</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les méthodes de calcul de gestion de stock sont utilisées (pièces critiques, stocks de sécurité, rotation des pièces...). Elles sont choisies en fonction de leur nature, du contexte et des objectifs considérés. - Un niveau de stock optimal est défini et maintenu et permet d'assurer une disponibilité de pièces de rechange en quantité suffisante et d'éviter le surstock. - Les objectifs de fiabilité, maintenabilité, disponibilité et de sécurité des équipements et du site et leurs coûts associés sont pris en compte dans le but d'obtenir des pièces au moindre coût.
--	--	--	---

Bloc 3 : Assurer le pilotage économique et juridique de projet de maintenance			
REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A1. Gestion économique d'une activité de maintenance</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse de la situation économique de l'activité de maintenance - Définition des différents coûts liés à l'activité de maintenance - Suivi et optimisation des coûts de maintenance 	<p>C3.1.1 Analyser les coûts des activités de la maintenance, en réalisant un diagnostic économique sur l'ensemble de l'activité, afin de faire un état des lieux sur le plan économique et d'identifier les leviers d'optimisation des coûts de maintenance</p>	<p>Etude de cas Epreuve écrite individuelle</p> <p>Sur la base d'une étude de cas illustrant une problématique de maintenance industrielle ou tertiaire d'une entreprise donneuse d'ordre ou prestataires de services - de toute taille (PME, PMI, grands groupes, maintenance...) - le candidat construit un contrat de maintenance global incluant l'analyse des coûts des activités de maintenance. Le contrat peut porter sur un souhait d'externalisation, d'achat d'équipements...</p> <p>La documentation fournie comprend une description précise de l'installation ou de l'opération dont des documents techniques (notices, plans, schémas), des</p>	<p>Critères C3.1.1</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les données économiques fournies par la direction financière sur les différents postes de coûts d'achats et de production (consommation d'énergie, investissements sur des équipements, réparations, ressources humaines...) sont recueillies et consolidées. - L'analyse est réalisée avec une approche globale des coûts. - Les outils d'analyse économique associés sont utilisés. - Les risques techniques et économiques sont analysés avec des méthodes appropriées (APR, APD...). - Les coûts sont catégorisés selon qu'ils sont directs/indirects et fixes/variables (matières premières, machine, pièces de

	<p>C3.1.2 Construire le modèle économique de l'activité de la maintenance, en définissant les coûts par poste et en utilisant les méthodes de calcul des coûts, afin d'assurer la rentabilité de l'activité de maintenance et son optimisation</p>	<p>fiches d'intervention, un plan de maintenance préventive, des rapports de maintenance, des comptes rendus d'audits et plans d'actions correspondants antérieurs ainsi que des documents relatifs à des évènements survenus dans d'autres installations.</p> <p>Le contrat comprend la liste des coûts des activités de la maintenance (C3.1.1), le modèle économique de l'activité de maintenance (C3.1.2), l'analyse de l'évolution des coûts liée à l'activité de maintenance (C3.1.3), la description du cadre juridique d'application du contrat de maintenance (C3.2.1) et la rédaction ou l'analyse du contrat de maintenance (C3.2.2). Un suivi documentaire est envisagé et répond aux spécifications du contrat (C3.2.3).</p> <p>La grille d'évaluation de l'épreuve écrite individuelle vise à évaluer le niveau d'acquisition de chacune</p>	<p>rechange, main d'œuvre, d'externalisation...).</p> <ul style="list-style-type: none"> - A partir de l'analyse, les problématiques en termes de coûts sont identifiées : les postes de coûts les plus élevés sont identifiés et mis en rapport avec les contraintes financières de l'entreprise. <p>Critères C3.1.2</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le modèle économique comprend l'ensemble des coûts (par poste) liés à l'activité de maintenance. Ceux-ci sont intégrés au modèle économique. - Le modèle économique est représenté dans un tableau synthétique de coûts avec des indicateurs de suivi. - Le modèle économique est adapté au contexte de l'entreprise (secteur, contraintes...) et à l'analyse des coûts préalable. - Le modèle économique vérifie la rentabilité de l'activité.
--	--	--	---

<p>A2. Gestion d'un contrat de maintenance</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse du cadre réglementaire - Définition des critères juridiques et de responsabilité du contrat de maintenance - Construction d'un contrat de maintenance - Suivi de l'exécution du contrat de maintenance 	<p>C3.1.3 Suivre l'évolution des coûts liés à l'activité de maintenance, en vérifiant les indicateurs définis dans les tableaux de bord, afin de garantir la rentabilité de l'activité de maintenance</p> <p>C3.2.1 Délimiter le cadre juridique d'application d'un contrat et les responsabilités associées à l'activité de maintenance, en prenant en compte le secteur d'activité de l'entreprise et en s'appuyant sur les réglementations associées, pour définir les obligations contractuelles</p>	<p>des compétences des activités du Bloc 3.</p>	<p>Critères C3.1.3</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les coûts réels sont identifiés par rapport aux indicateurs définis et mis à jour. - Des actions correctives sont apportées si les coûts réels dépassent les indicateurs. - L'ensemble des coûts liés à l'activité de maintenance est répertorié dans un tableau de synthèse. <p>Critères C3.2.1</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les réglementations en vigueur (normes, exigences requises et responsabilités associées...) s'appliquant aux activités de maintenance, dont celles spécifiques au secteur d'activités considéré, sont identifiées. - Les normes sectorielles sont prises en compte. - Les responsabilités des différentes parties prenantes sont définies. <p>Critères C3.2.2</p>
---	--	---	---

	<p>C3.2.2 Rédiger le contrat lié à l'activité de maintenance, sur la base des engagements des parties prenantes et en respectant les réglementations en vigueur, afin de garantir la conformité de l'activité de maintenance</p> <p>C3.2.3 Superviser l'exécution du contrat dans sa dimension juridique, en réalisant le suivi documentaire répondant aux spécifications du contrat, afin de garantir la conformité de l'exécution de l'activité de maintenance</p>		<ul style="list-style-type: none"> - L'ensemble des engagements (responsabilités de l'entreprise, aspects juridiques, conformité par rapport aux réglementations en vigueur) liés à la prestation de maintenance sont pris en compte dans le contrat. - La réglementation dont celle spécifique au secteur d'activités considéré est respectée. - Des indicateurs de conformité et de suivi s'appliquant au contrat sont définis. <p>Critères C3.2.3</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les éléments de preuve mentionnés dans le contrat sont recueillis auprès des différentes parties prenantes au contrat. - Les indicateurs de conformité et le respect, par les différents acteurs, des clauses juridiques du contrat sont vérifiés.
--	--	--	---

Bloc 4 : Manager les activités de la maintenance industrielle et tertiaire			
REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A1. Ingénierie des méthodes de la maintenance</p> <ul style="list-style-type: none"> - Choix des méthodes et des outils techniques ou de gestion de la maintenance - Description et formalisation de la méthode et outils retenus 	<p>C4.1.1 Définir les méthodes et outils d'ingénierie de maintenance adaptés à un projet d'optimisation des activités de la maintenance, en qualifiant et en définissant les différentes étapes du processus méthodologique, dans le but d'améliorer les performances attendues du projet de maintenance</p>	<p>Etude de cas Epreuve écrite individuelle</p> <p>Sur la base d'une étude de cas illustrant une problématique de maintenance industrielle ou tertiaire d'une entreprise donneuse d'ordre ou prestataires de services - de toute taille (PME, PMI, grands groupes, maintenance...) - le candidat construit son plan de maintenance industrielle ou tertiaire.</p> <p>La documentation fournie comprend une description précise de l'installation ou de l'opération dont des documents techniques (notices, plans, schémas), des fiches d'intervention, un plan de maintenance préventive, des rapports de maintenance, des</p>	<p>Critères C4.1.1</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une ou des méthode(s) et outil(s) pertinent(s) (TPM, OMF, lean...) est(sont) sélectionné(s) par rapport à l'objectif du projet considéré (optimisation de la fiabilité des équipements, optimisation des coûts, optimisation de la disponibilité des équipements, politique de maintenance...) et répond(ent) aux problématiques industrielles l'entreprise. - Les méthodes et outils sont cohérents par rapport aux moyens mis à disposition dans l'entreprise. - Le choix des méthodes et des outils est argumenté en expliquant leurs principes et caractéristiques.

<p>A2. Planification des activités de maintenance</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification des tâches - Planification des tâches - Définition des ressources humaines et techniques 	<p>C4.2.1 Identifier des tâches nécessaires à la réalisation des activités de maintenance prédéfinies par le processus méthodologique choisi, en utilisant et en exploitant les outils de gestion de la maintenance, pour répondre à l'objectif du projet visé</p> <p>C4.2.2 Planifier les tâches de l'activité de maintenance prédéfinies par le processus méthodologique choisi, respectant les objectifs du projet et les délais associés, afin de structurer et de déployer le projet</p>	<p>comptes rendus d'audits et plans d'actions correspondants antérieurs ainsi que des documents relatifs à des évènements survenus dans d'autres installations.</p> <p>L'étude comprend la liste des méthodes et outils adaptés à un projet de la maintenance (C4.1.1), la liste des tâches nécessaire à la réalisation des activités (C4.2.1), la planification des tâches de l'activité de maintenance (C4.2.2), la liste des ressources humaines et techniques (C4.2.3), la validation du bon déploiement des étapes du processus méthodologique (C4.3.1), la définition d'outils de coordination des équipes maintenance (C4.3.2) et la définition d'outils de veille (C4.3.3).</p> <p>La grille d'évaluation de l'épreuve écrite individuelle vise à évaluer le niveau d'acquisition de chacune des compétences des activités du Bloc 4.</p>	<p>Critères C4.2.1</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les tâches recouvrent l'ensemble des caractéristiques des besoins du projet. - Les tâches sont argumentées en s'appuyant sur le contexte de l'entreprise et les objectifs à atteindre (disponibilité, économique, stratégie...). <p>Critères C4.2.2</p> <ul style="list-style-type: none"> - La planification est faite en tenant compte des objectifs du projet et des ressources disponibles (ressources humaines, financières, matérielles...) décrits dans le cahier des charges. - Le séquençage des tâches est effectué de manière chronologique et adaptée au projet (objectifs, délais). - La planification est reportée dans les outils de GMAO (Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur).
--	---	---	--

	<p>C4.2.3 Définir les ressources humaines et techniques nécessaires au projet de maintenance, en prenant en compte les situations de handicap, en respectant les moyens de l'entreprise et en les sélectionnant par rapport à la nature du projet, afin de mener le projet à bien</p>		<p>Critères C4.2.3</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les ressources humaines (cadre, ingénieurs, opérateurs et techniciens de maintenance internes ou externes...) sont sélectionnées par rapport aux tâches à accomplir, aux compétences nécessaires et aux délais prévus. - Les ressources techniques et financières sont dimensionnées par rapport aux objectifs et contraintes du projet. - Les moyens techniques et matériels (outils, équipements, EPI¹...) sont mis à disposition pour les équipes. - Le cas échéant, les moyens et procédures sont définis aux situations de handicap selon les besoins spécifiques des membres de l'équipe (aménagement de poste, outillage spécifique...). - Le cas échéant, le choix de l'externalisation d'opérations de maintenance est argumenté
--	---	--	---

¹ EPI : Equipements de Protection Individuelle

<p>A3. Pilotage des activités de maintenance</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des opérations de maintenance - Supervision des opérations de maintenance - Coordination des équipes internes et externes de maintenance - Réalisation de la veille sur les innovations et sur les méthodes d'excellence dans le domaine de la maintenance industrielle et tertiaire 	<p>C4.3.1 Piloter le déploiement des étapes du projet de maintenance, en respectant le processus méthodologique de l'outil ou méthode choisi(e) et en assurant le respect le séquençement logique des tâches, afin d'atteindre les objectifs du projet ou mettre en œuvre des actions correctives le cas échéant</p> <p>C4.3.2 Coordonner les équipes internes et/ou externes de la maintenance, en relation avec d'autres services en respectant des exigences du projet, en prenant en compte les situations de handicap, pour s'assurer de la bonne exécution du projet</p>		<p>(compétences spécifiques, délais, optimisation de coûts...).</p> <p>Critères C4.3.1</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les exigences en termes de coûts, de qualité et de délai sont vérifiées. Dans le cas contraire, des actions correctives sont définies. - Le déroulement des tâches respecte le séquençement logique. - Les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs (ressources humaines, matérielles...) sont présents et mis en œuvre. <p>Critères C4.3.2</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les exigences en termes de coûts, de qualité, et de délai sont vérifiées à travers des indicateurs de suivi définis au préalable. - Des actions correctives sont mises en œuvre dans le cas contraire. - La bon enchaînement des interventions au sein des équipes (internes, externes...) est vérifié. - Selon la nature du handicap au sein d'une équipe, les tâches, outils
---	--	--	---

	<p>C4.3.3 Réaliser une veille constante concernant les technologies et les méthodes d'excellence dans le domaine de la maintenance industrielle et tertiaire, en identifiant et en s'appuyant sur des sources diverses et fiables, afin de structurer un état de l'art actualisé et pertinent par rapport aux besoins et attentes du projet</p>		<p>ou méthodes peuvent être adaptés.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des méthodes de suivi de travaux et d'animation des équipes adaptées selon le contexte sont choisies (groupes de travail, réunions, tableau de bord...). - L'activité des équipes est suivie en s'appuyant sur des outils de gestion de la maintenance (Gestion de la Maintenance Assisté par Ordinateur...). <p>Critères C4.3.3</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les innovations technologiques compatibles avec l'entreprise et adaptées au contexte sont recensées. - Les innovations de méthodes industrielles compatibles avec l'entreprise et adaptées au contexte sont recensées. - Des sources pertinentes de la profession sont utilisées : elles sont adaptées aux classements en vigueur dans le métier.
--	---	--	--

Bloc 5 : Réaliser l'analyse des installations et manager leur surveillance			
REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A1. Analyse et suivi de l'usure des composants des équipements</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse du comportement des composants - Choix de la méthode de surveillance - Définition d'un modèle de comportement de bon fonctionnement - Définition du seuil d'acceptation de défaillance 	<p>C5.1.1 Analyser le comportement et l'usure des composants, en utilisant des moyens technologiques et méthodologiques d'analyse du comportement observé, afin d'interpréter le comportement et l'usure réels</p>	<p>Etude de cas Epreuve écrite individuelle</p> <p>Sur la base d'une étude de cas illustrant une problématique de maintenance industrielle ou tertiaire d'une entreprise donneuse d'ordre ou prestataires de services - de toute taille (PME, PMI, grands groupes, maintenance...) - le candidat construit un rapport d'analyse et de surveillance des installations.</p> <p>La documentation fournie comprend une description précise de l'installation ou de l'opération dont des documents techniques (notices, plans, schémas), des fiches d'intervention, un plan de maintenance préventive, des rapports de maintenance, des</p>	<p>C5.1.1</p> <p>L'analyse proposée sur le comportement et l'usure du composant est cohérente :</p> <ul style="list-style-type: none"> - choix de la technologie et de la méthodologie adapté au comportement observé ou à observer (comportement vibratoire de structures, maintenance des équipements tournants...); - choix des outils (outils de mesure vibratoire...) adapté au comportement observé ou à observer ; - description du comportement et de l'usure du composant.

<p>A2. Surveillance du comportement d'une installation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition des moyens de mesure du suivi du comportement - Suivi du comportement d'une installation 	<p>C5.1.2 Choisir la méthode de surveillance du comportement des composants, en la sélectionnant par rapport à la nature des composants et de leurs équipements, afin de permettre un suivi réaliste du comportement du composant</p> <p>C5.1.3 Définir des paramètres pertinents du comportement des composants à surveiller, en identifiant un seuil d'acceptation d'usure du comportement, afin de permettre un suivi réaliste du comportement du composant</p> <p>C5.2.1 Définir des moyens de mesure du comportement des composants et de l'installation en les adaptant à la nature du phénomène observé et aux paramètres à mesurer, afin d'assurer le suivi du bon fonctionnement des équipements</p>	<p>comptes rendus d'audits et plans d'actions correspondants antérieurs ainsi que des documents relatifs à des évènements survenus dans d'autres installations.</p> <p>Le rapport comprend l'analyse du comportement et d'usure des composants (C5.1.1), le choix de la méthode de surveillance des équipements (C5.1.2), le choix du paramètre de surveillance du comportement du composant (C5.1.3), les moyens de mesure du comportement du composant (C5.2.1), l'analyse de l'évolution des indicateurs de suivi du comportement d'un composant d'équipement (C5.2.2), la préconisation d'actions d'amélioration ou correctives (C5.3.1), l'analyse du déploiement des résultats de ces actions (C5.3.2).</p> <p>La grille d'évaluation de l'épreuve écrite individuelle vise à évaluer le niveau d'acquisition de chacune</p>	<p>C5.1.2</p> <ul style="list-style-type: none"> - La méthode de surveillance du comportement des composants est choisie (méthode d'analyse vibratoire, Contrôles Non Destructifs...) en fonction de la nature du comportement observé sur le composant (vibration, fissures...). - Elle est aussi adaptée au type de composant et d'équipement. <p>Critères C5.1.3</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les paramètres choisis sont pertinents au regard de leur incidence sur le composant. - Le seuil d'acceptation d'usure est défini et garantit le bon fonctionnement de l'équipement. <p>Critères C5.2.1</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les moyens de mesure (capteurs...) sont identifiés et adaptés aux paramètres à mesurer sur les installations (pression, température, son, vibration...).
--	---	--	--

<p>A3. Proposition d'actions de maintenance correctives ou amélioratrices sur les installations</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposition d'actions d'amélioration ou de correction de l'installation ou des équipements - Mesure et suivi des actions mises en place (amélioration / correction) 	<p>C5.2.2 Suivre l'évolution des indicateurs associés au comportement des composants et de l'installation, en analysant les résultats des mesures recueillis au regard du seuil d'acceptation, afin de garantir le bon fonctionnement de l'installation et éviter des arrêts ou défaillance brutale d'équipement</p> <p>C5.3.1 Analyser les défaillances des équipements, en s'appuyant sur les mesures de comportement des composants et de l'installation et en respectant des critères de sécurité, coût, fréquence et de criticité, pour préconiser des actions d'amélioration ou de correction pertinentes et garantir la disponibilité requise des équipements</p>	<p>des compétences des activités du Bloc 5.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La nature d'un capteur est choisie conformément à ce qui doit être mesuré et étalonné. <p>Critères C5.2.2</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les résultats des mesures du comportement des composants (signal, bruit...) sont recueillis et analysés par rapport au seuil d'acceptation. - Les mesures recueillies sont interprétées et donnent lieu à des recommandations en fonction de leur niveau par rapport au seuil d'acceptation. <p>Critères C5.3.1</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les solutions d'amélioration ou de correction doivent être adaptées aux exigences de bon fonctionnement, aux moyens de l'entreprise (techniques, humains, financiers...) et à la nature de l'équipement (caractère stratégique ou non). - Les recommandations portent sur les composants (remplacements,
---	--	---	--

C5.3.2 Mesurer l'efficacité des opérations de maintenance correctives ou d'amélioration mises en place sur l'installation, en évaluant l'écart par rapport aux objectifs fixés dans le cahier des charges, afin de garantir les exigences de bon fonctionnement

interventions...) ou sur l'installation (maintenance prévisionnelle, remplacement...).

- Les solutions sont formalisées dans le plan de maintenance.

Critères C5.3.2

- Les données concernant le comportement des composants et de l'installation sont recueillies à partir des moyens de mesures mis en place (capteurs...) et analysées au regard du seuil d'acceptation.
- Ces données sont acceptables et conformes au cahier des charges.

Bloc 6 : Mettre en œuvre une démarche d'hygiène, sécurité et environnement sur les activités de maintenance			
REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A1. Elaboration d'une stratégie d'hygiène, sécurité et environnement (HSE) sur les activités de maintenance</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluation des risques HSE - Identification de solutions en matière HSE - Identification de pratiques en matière de développement durable 	<p>C6.1.1 Identifier les risques HSE liés aux activités de maintenance, en analysant les normes et les préconisations associées au site considéré et en les confrontant avec des observations terrain afin de les évaluer et de mesurer les enjeux HSE pour l'entreprise dans le cadre d'un projet de maintenance industrielle et tertiaire</p>	<p>Etude de cas Epreuve écrite individuelle</p> <p>Sur la base d'une étude de cas illustrant une problématique de maintenance industrielle ou tertiaire d'une entreprise donneuse d'ordre ou prestataires de services - de toute taille (PME, PMI, grands groupes, maintenance...) - le candidat construit une démarche HSE sur les activités de maintenance.</p> <p>La documentation fournie comprend une description précise de l'installation ou de l'opération dont des documents techniques (notices, plans, schémas), des fiches d'intervention, un plan de maintenance préventive, des rapports de maintenance, des</p>	<p>Critères C6.1.1</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le contexte de l'entreprise est caractérisé (secteur d'activités, taille, localisation, effectifs...). - Le système de management HSE de l'entreprise est explicité et le rôle de la maintenance au sein de ce système est défini. - Les risques HSE internes et externes associés aux activités de maintenance sont identifiés et évalués selon leur nature et leur niveau de probabilité. - Les différentes parties prenantes liées aux activités de l'entreprise sont identifiées (Direction, départements et services, prestataires, CSE, CSSCT...).

	<p>C6.1.2 Elaborer une stratégie HSE, en définissant un plan de prévention des risques liés aux activités de maintenance, afin d'assurer le niveau de sécurité requis sur les équipements et sur le site de production</p> <p>C6.1.3 Analyser les enjeux sociaux et de transition écologique s'appliquant aux activités de maintenance de l'entreprise, en réalisant des études fonctionnelles et de normalisation, afin de mettre en place des actions pour minimiser les risques sociaux et environnementaux liés aux changements et au déploiement des nouvelles activités</p>	<p>comptes rendus d'audits et plans d'actions correspondants antérieurs ainsi que des documents relatifs à des évènements survenus dans d'autres installations.</p> <p>L'étude comprend l'identification des risques HSE et la mise en place d'une stratégie RSE (C6.1.1 et C6.1.2), l'analyse des enjeux sociaux et de transition énergétique (C6.1.3). A travers l'étude de cas, le candidat doit ensuite présenter les moyens de formation et de sensibilisation du personnel de maintenance les plus adaptés sur la démarche HSE (C6.2.1), structurer la stratégie HSE dans une documentation synthétique à l'attention du personnel (C6.2.2), vérifier l'application des normes de sécurité, d'hygiène et d'environnement selon le secteur d'activités de l'entreprise (C6.2.3) puis identifier les réglementations d'hygiène et de sécurité et de développement durable</p>	<p>Critères C6.1.2</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les solutions HSE sont argumentées et adaptées aux risques identifiés sur l'ensemble du site et à l'environnement de l'entreprise (sensibilisation aux risques, formation, maintenance d'équipement...). - Les ressources à allouer sont définies (humaines, matérielles, services...). - Les solutions proposées sont conformes à la réglementation du secteur de l'entreprise en matière HSE. - Un plan de prévention des risques est rédigé et liste les solutions et ressources allouées. <p>Critères C6.1.3</p> <p>Le plan d'action de développement durable sur un projet de maintenance industrielle ou tertiaire comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les enjeux et contraintes de transformation socio-
--	---	---	--

		<p>s'appliquant aux activités de maintenance (C6.3.1 et C6.3.2).</p> <p>La grille d'évaluation de l'épreuve vise à évaluer le niveau d'acquisition de chacune des compétences des activités du Bloc 6.</p>	<p>environnementales pour l'entreprise</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les besoins en ressources (humaines, matérielles, services...) - Les objectifs de développement durable de l'entreprise - Les objectifs de développement durable et actions associées (tri des déchets, réduction de la consommation d'énergie des équipements, matières premières moins polluantes, port d'EPI...) sur les activités de maintenance - La prise en compte de l'économie circulaire en particulier la prise en compte de l'efficacité et la durabilité - Un phasage cohérent avec des actions chronologiques - Un vocabulaire professionnel
--	--	--	--

<p>A2. Déploiement de la stratégie HSE sur les activités de maintenance</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation et formation du personnel aux règles HSE - Elaboration de supports de sensibilisation HSE - Pilotage et mise en œuvre des règles de sécurité 	<p>C6.2.1 Sensibiliser et former le personnel maintenance aux procédures d'hygiène, sécurité et d'environnement, en réalisant des réunions de formation et sensibilisation, afin de s'assurer de la bonne mise en œuvre des actions d'hygiène, sécurité et d'environnement dans l'entreprise et prévenir les incidents</p> <p>C6.2.2 Elaborer des supports d'hygiène, sécurité et d'environnement sur les activités de maintenance, en faisant ressortir sous forme de recommandations les principaux éléments à prendre en compte, afin de faciliter l'appropriation des règles d'hygiène, sécurité et d'environnement par les collaborateurs</p>		<p>Critères C6.2.1</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le système de management HSE de l'entreprise, sur les activités de maintenance plus particulièrement, est décrit auprès de l'ensemble des parties prenantes. - Des moyens adaptés à l'entreprise sont utilisés (organisation de workshops autour des outils des différents piliers la Total Product Maintenance TPM...). <p>Critères C6.2.2</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les normes appliquées sont celles du secteur considéré (norme ISO 45001 pour la santé et la sécurité, norme ISO 14001 pour l'environnement). - Les points fondamentaux des procédures HSE sont présents et présentés de manière structurée et explicites avec un vocabulaire professionnel et compréhensible.
---	--	--	--

<p>A3. Réalisation d'une veille HSE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Veille réglementaire hygiène et sécurité - Veille sur les réglementations et les pratiques de développement durable 	<p>C6.2.3 Superviser le niveau de sécurité des biens et des personnes sur les activités de maintenance, en vérifiant les exigences de normes par rapport à celles du secteur d'activités considéré, afin de garantir les objectifs de sécurité des biens et des personnes</p> <p>C6.3.1 Réaliser une veille constante concernant les réglementations en HSE, en utilisant des sources d'information officielles et en les appliquant au secteur d'activités de l'entreprise, afin de s'assurer de la conformité des pratiques de l'entreprise par rapport à la réglementation sur les activités de maintenance</p>		<p>Critères C6.2.3</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les critères normatifs en fonction du secteur d'activités considéré sont appliqués (Seveso...). - Le suivi du bon respect des règles par le personnel de maintenance est assuré par la mise en place d'outils de supervision (entretiens, questionnaires...) pour vérifier le bon respect des exigences en matière HSE définies dans la stratégie. - Les règles d'hygiène et de développement durable sont également prises en compte. <p>Critères C6.3.1</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les différents champs HSE sont identifiés (hygiène, sécurité des personnes, sécurité des sites et des équipements...). - La réglementation HSE et les normes en vigueur impactant les activités de maintenance sont identifiées en fonction des secteurs d'activités considérés.
---	--	--	--

	<p>C6.3.2 Réaliser une veille constante concernant les bonnes pratiques et les réglementations liées à la transition socio-écologique, en utilisant des sources d'information officielles et en les appliquant au secteur d'activités de l'entreprise, afin d'inscrire les activités de la maintenance dans les orientations de l'entreprise en matière de développement durable</p>		<ul style="list-style-type: none"> - La veille s'appuie sur des textes réglementaires associés au secteur d'activités de l'entreprise. <p>Critères C6.3.2</p> <ul style="list-style-type: none"> - La réglementation sur la transition socio-écologique relative au secteur d'activités de l'entreprise et affectant les activités de maintenance est identifiée. - Des sources officielles sont utilisées. - Les différents champs couverts par la réglementation sont spécifiés (prise en compte des ressources en fonction des climats, diminution de la production carbone, économie circulaire...).
--	--	--	--

Le cas échéant, description de tout autre document constitutif de la certification professionnelle :

La thèse professionnelle, modalité d'évaluation globale et transversale des compétences acquises, doit être validée en plus des blocs de compétences pour obtenir la certification. Elle consiste en un travail personnel préparé dans le cadre d'une mission en entreprise (durée minimale de 4 mois et maximale de 6 mois) et débouchant sur la rédaction d'un mémoire de thèse professionnelle et une soutenance individuelle. Le thème traité doit correspondre à une préoccupation réelle des experts ou des entreprises du secteur propre à la certification. Le responsable pédagogique de la formation est partie prenante dans le choix du sujet de la mission. Cette conception autorise une grande variété de travaux, théoriques ou expérimentaux, pourvu que la rigueur scientifique soit respectée.

Les critères d'évaluation du mémoire et de la soutenance sont regroupés dans une fiche d'évaluation qui est remise au candidat en amont de la mission en entreprise, ils permettent l'évaluation des compétences visées par la certification. Après validation du sujet de la mission, le responsable de la certification attribue au candidat un tuteur pédagogique qui le suivra tout au long de la mission pour assurer une production conforme.

1- Le mémoire de thèse professionnelle est un document de synthèse qui comprend entre cinquante et soixante pages actives. Il décrit la démarche suivie par le candidat pour répondre au sujet proposé avec des arguments scientifiques, techniques, managériaux et économiques. Le candidat peut consigner dans des annexes tous documents, plans, notes de calculs, qu'il juge nécessaire à la compréhension de son mémoire. La rédaction, la syntaxe et l'orthographe font partie intégrante de l'évaluation.

2- La soutenance orale individuelle se déroule en fin de formation. Elle dure une heure, décomposée en 30 minutes d'exposé du candidat, 20 minutes de questions du jury et 10 minutes de délibération du jury (en l'absence du candidat). Cette soutenance orale doit permettre au jury d'évaluer la quantité et la qualité du travail ainsi que l'aptitude du candidat à communiquer de manière claire, synthétique et convaincante et à l'aide d'un langage choisi, dans un temps donné.

A l'issue de l'ensemble des soutenances de thèse professionnelle, le jury d'évaluation dresse un procès-verbal sur lequel figure pour chaque candidat la décision de validation ou de refus de validation de la thèse professionnelle.

Gestion du handicap :

Pour les candidats à la certification, l'ENSAM s'assure que les conditions matérielles et humaines du déroulement des enseignements et des épreuves d'évaluation sont réunies : lors de la candidature à la certification, il est demandé au candidat de déclarer un handicap éventuel. L'ENSAM met en place, en conséquence, l'aménagement nécessaire pour le bon déroulement des enseignements et des épreuves d'évaluation (locaux accessibles PMR, tiers temps éventuel, utilisation d'un équipement adapté, ...). Chaque Campus Arts et Métiers dispose d'un référent handicap qui peut assister les usagers dans leurs démarches.

La certification Qualiopi détenue par l'ENSAM (Certificat B02669 délivré par l'ISPF le 02/12/2021 pour une durée de 3 ans) atteste de la prise en compte des situations de handicap.